



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La rectrice de la Région académique Pays de la Loire
Rectrice de l'académie de Nantes
Chancelière des universités

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Nantes, le lundi 13 mai 2024

Dossier suivi par :

Nathalie DUPRÉ
IA-IPR d'histoire-géographie
Tél : 06.18.32.08.82
Mél : nathalie.dupre@ac-nantes.fr

à

Madame la Directrice
Monsieur le Directeur

RECTORAT DE NANTES
BP 72616 – 44326 Nantes CEDEX 3

s/c

Madame la Directrice académique des
services de l'Éducation nationale
Monsieur le Directeur académique des
services de l'Éducation nationale

Objet : Classes engagées 2024-2025.

Appel à projets ouvert du 25 avril au 17 juin 2024

Le dispositif Classes engagées, reconduit en 2024-2025, est un moyen de valoriser et de développer l'engagement des lycéens. Il s'adresse aux élèves de seconde générale ou professionnelle, peut concerner une classe entière ou un regroupement d'élèves. L'essentiel est que la classe engagée compte au moins 15 élèves.

Quatre thématiques d'actualité, d'ores et déjà mobilisatrices dans de nombreux établissements, sont proposées au choix des équipes pédagogiques de chaque lycée : Défense et mémoire, Environnement, Jeux olympiques et paralympiques 2024, Résilience et prévention des risques (notamment les risques naturels).

La thématique retenue constitue la trame d'un projet pédagogique annuel, fondé sur des initiatives interdisciplinaires prises par l'établissement dans le champ de l'éducation à la citoyenneté. Cette thématique colore aussi trois journées du séjour de cohésion du SNU, organisé durant le temps scolaire pour les élèves de la classe. Un personnel de l'établissement, enseignant ou non, identifié comme référent de la classe engagée, peut être présent pendant tout ou partie des trois journées dédiées à la thématique et au projet pédagogique de la classe.

Ce séjour de cohésion, entièrement pris en charge par l'État pour le transport, l'hébergement et la restauration, ne requiert aucune participation financière des familles ni de l'établissement.

L'appel à projets diffusé le 25 avril à l'ensemble des lycées est ouvert jusqu'au 17 juin 2024. Les établissements peuvent déposer un ou plusieurs dossiers de labellisation sur le lien : <https://demarches-simplifiees.fr/commencer/appele-a-projets-classe-engagee-2024>

La commission académique informera l'établissement de l'issue du processus de labellisation au plus tard le 10 juillet 2024. Il sera proposé au lycée d'exprimer des préférences de calendrier pour le moment du séjour de cohésion. La date de réalisation effective du séjour sera communiquée au plus tard le 28 août 2024 par le chef de projet départemental SNU au chef d'établissement. Le comité académique de pilotage est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Les classes engagées abordent des thèmes majeurs pour la formation citoyenne des élèves et je souhaite vivement que ce dispositif se déploie largement dans l'académie.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement et je vous en remercie.

Katia BÉGUIN

Handwritten signature of Katia Béguin in black ink, written in a cursive style.